



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Union méditerranéenne

Question écrite n° 35510

## Texte de la question

M. Julien Aubert appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'avenir de l'Union pour la Méditerranée (UPM). Alors que l'année 2013 a vu l'avènement de Marseille-Provence 2013, donnant lieu à de nombreuses proclamations sur la nécessité d'entretenir une active coopération euro-méditerranéenne, l'UPM semble souffrir du manque d'ambition de la Commission européenne. La coprésidence exercée par celle-ci avec la Jordanie apparaît en effet comme celle de l'effacement du projet UPM des priorités des instances européennes, et il semble que ce soit désormais les opérateurs économiques privés qui prennent le relais des institutions publiques, à travers des initiatives comme la cellule UPM-PME. Il lui demande donc les mesures que le Gouvernement entend prendre pour relancer l'UPM.

## Texte de la réponse

La coopération euro-méditerranéenne est d'une importance stratégique pour les pays des deux rives, notamment dans le contexte des transitions en cours. Le Président de la République a rappelé aux partenaires méditerranéens qu'il souhaitait que l'Union pour la Méditerranée (UpM) devienne une véritable « agence de projets » de la Méditerranée dans le cadre d'une coopération régionale renforcée entre pays des deux rives, autour d'une « Méditerranée des projets ». La France soutient donc pleinement les coopérations sectorielles et les initiatives mises en oeuvre dans le cadre de l'UpM. C'est en prenant en compte cette volonté, désormais partagée par l'ensemble des participants à l'UpM, que le Secrétariat de l'UpM a mis au coeur de son action le développement de projets régionaux sous l'égide de son secrétaire général. Ce dernier fait de l'efficacité de la gestion des projets et de la sécurisation de leur financement, tant par des bailleurs publics que privés, ses priorités. Il dispose du soutien de la France comme de l'Union européenne. Une quinzaine de projets a ainsi été, à ce jour, « labellisée » par l'Union pour la Méditerranée dans les domaines de l'eau, des transports, de l'énergie, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de l'appui aux PME et de la société civile. Les projets prioritaires sont la création d'une usine de dessalement à Gaza et l'achèvement de l'axe autoroutier transmagnhrébin. Un autre projet d'infrastructures important a été labellisé : l'interconnexion du rail jordanien au réseau ferroviaire régional. Parmi les autres initiatives à l'étude, il convient d'évoquer en particulier le plan solaire méditerranéen, qui devrait être formellement lancé en décembre prochain lors d'une réunion des ministres de l'Energie, et l'université euro-méditerranéenne de Fès, qui devrait ouvrir ses portes à horizon 2015. Enfin, la France accueillera les 11 et 12 septembre prochains à Paris la troisième réunion ministérielle de l'UpM sur le renforcement du rôle des femmes dans la société ; à cette occasion plusieurs projets devraient être officiellement lancés par l'UpM.

## Données clés

**Auteur :** [M. Julien Aubert](#)

**Circonscription :** Vaucluse (5<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 35510

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : Affaires étrangères

**Ministère attributaire** : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [6 août 2013](#), page 8278

**Réponse publiée au JO le** : [17 septembre 2013](#), page 9633